

Modalités d'organisation pour la rentrée du 11 mai Ecole L'Orée du bois

La situation :

Le confinement oblige à une école à distance. 100% des familles de Nerville-La-Forêt sont concernées par « l'école à la maison », soit un enseignement à distance selon plusieurs modalités : par courriel, par l'ENT, par transmission de pochettes de travail réalisées pour groupes de besoin ou individualisées (PPS) et familles pour qui le numérique n'est pas évident. Le point pour chaque élève afin d'assurer la consolidation des apprentissages se fait par retour de courriel, par l'ENT ou par téléphone. Le cadre de travail reste donc stable et signifié pour les parents, les élèves et les enseignantes qui travaillent en concertation.

Les élèves en difficulté scolaire, en situation de handicap font partie des familles qui ne souhaitent pas remettre leur enfant à l'école. La réouverture progressive des écoles est donc davantage une étape vers la reprise de la vie sociale et économique en France et l'accompagnement des familles ayant une profession qui suppose un accueil des enfants.

La priorité reste la sécurité des élèves et la protection des personnels en respectant les règles sanitaires et de distanciation sociale.

Les principes généraux :

- Accueillir à l'école, de façon ciblée, les élèves selon les priorités définies par les équipes enseignantes.
- Assurer un cadre sanitaire et une protection optimale (pour les parents, les élèves et les PE).
- Conserver si nécessaire un fonctionnement en présentiel et distanciel.
- Etablir les bases de la reprise en prenant en compte les deux vagues de rentrée (11 mai, 25 mai).

Personnels ressources

Personnels disponibles à partir du 11 mai

- PE disponibles en présentiel : 3 (dont 1 PES maternelle).
- PE disponible à distanciel : 1 poste EFIV, 1 PE maternelle.

Définir la répartition des tâches en fonction de l'organisation envisagée pour les différentes catégories de personnes (PE, RASED, AESH, EFIV, ATSEM)

- PE présentiel (Mme Gilais, Mme Chappellier, Mme Rotger) : répartition par groupes de niveaux ou par fratries pour partage de matériel.
- Les PE distanciel (Mme Deloffre, Mme Jacquet) : garder le lien avec les élèves restés chez eux (suivi des plans de travail en maternelle et EFIV)
- Modalités de participation des personnels spécialisés AESH : distanciel avec l'élève qui bénéficie d'un PPS (et qui ne souhaite pas revenir).
- Modalités de participation des ATSEM : 1 ATSEM en maternelle, priorité à la gestion de l'hygiène et la désinfection des jeux, du matériel de la maternelle.

Définir les modalités d'accompagnement des élèves et des familles les plus fragiles (intervention RASED)

- Modalités d'intervention des membres du RASED (psychologue) : lien par courriel pour aide à la demande.
- Modalités d'intervention EFIV : soutien à distance par courriel, transmission de pochettes de travail et/ou appels téléphoniques, 100% élèves suivis (car 100% EFVI ne souhaitent pas revenir avant septembre-octobre)

Prendre en compte l'état sanitaire des personnels

- Personnels fragiles et/ou profils à risque au sein de la famille proche. Prise en compte des appréhensions et spécificités de chacun.

Répertorier les personnels partenaires de l'école (Personnels municipaux, associatifs, ...)

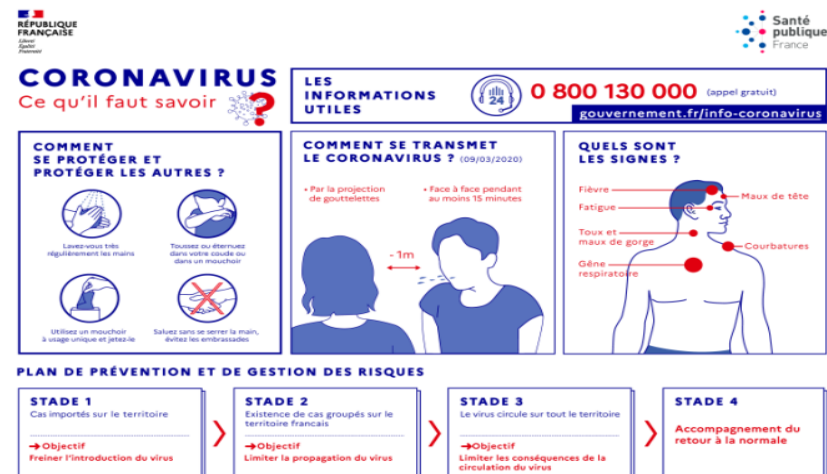
- 1 ATSEM
- 1 agent mairie le matin.
- 1 agent ménage.

Prise en compte des mesures sanitaires

La priorité est de « garantir les enjeux de santé des personnels et des élèves ».

Après concertation et collaboration étroite avec la mairie.

- Le savon, le gel hydro-alcoolique sont fournis pour l'école en quantité suffisante et dans chaque classe (4) accessible uniquement aux adultes.
- La doctrine définie par les autorités de santé est appliquée (état de santé des acteurs, éléments de protection, ...).
- Les gestes barrières sont respectés, sensibilisation par l'infirmière scolaire semaine du 4 au 9 mai.
- Une signalétique est proposée et une sensibilisation pour leur application est organisée pour se protéger/ protéger les autres : lieux communs.
- Les temps et espaces de l'élève sont pensés en conséquence de l'application du protocole sanitaire : distanciation sociale (signalétique simple et claire, prise de repères au sol (carreaux)), temps de restauration, de récréation, modes de regroupement : 5 enfants en maternelle (dont 3 PS maximum en relation avec la taille du dortoir), 7 enfants par classe en élémentaire.



Elèves concernés

- Du 11 au 24 mai : 9 élèves « prioritaires » 2 PS, 3 CP, 2 CE2, 2 CM1, 2 CM2 (dont les parents exercent une profession identifiée comme nécessitant l'accueil) et 1 CM2 volontaire (3 familles sur 7 sont volontaires pour que leur enfant de CM2 reprenne).
- A partir du 25 mai* : 1 groupe de 5 élèves en maternelle, 2 groupes de 7 élèves en élémentaire (dont les élèves prioritaires).

*En fonction de l'évolution sanitaire du Val d'Oise (zone rouge) et des conditions de nettoyage et désinfection des locaux. Prise en compte des fratries accueillies en même temps pour faciliter l'organisation des familles qui travaillent. Niveaux ciblés en fonction des besoins, des familles qui travaillent ou familles « fragiles ».

Temps de classe

	Présentiel 8h50-12h 13h20-16h30 Garderie 7h30-8h50 16h30-18h45	Distanciel
A la semaine : 11, 12, 14, 15 mai 18 et 19 mai	Le plan de travail est effectué en classe, répartition selon	Le distanciel est assuré par les PE en distanciel.
2j/2j À partir du 25 mai	Enseignement en présentiel pour un groupe de 5 ou 7 élèves qui effectue son plan de travail.	Plan de travail en distanciel pour les autres.

Pause méridienne : 12h-13h20, prise en charge par l'ATSEM en maternelle, prise en charge par l'agent municipal dans la zone d'attente de la cour pour vérification du lavage de mains 1 par 1, respect des distances, puis direction salle des fêtes aux places établies individuellement avec panier repas (accueil par autre agent municipal).

Temps de classe

- Contenus d'apprentissage : chaque enseignante s'appuie sur les apprentissages fondamentaux et sur le niveau effectif de l'élève afin de consolider ses apprentissages. Plans de travail pour les 3 classes avec différenciation.
- Organisation de l'accueil du 11 au 19 mai : entrée par le portail principal par fratries, ouverture par la directrice puis accueil dans chaque classe après le passage au toilettes pour lavage de mains (vérification par l'agent municipal pour les élémentaires et par l'ATSEM en maternelle). Arrivée en classe : chacun va à son espace de travail.
- Organisation de l'accueil du 25 au 29 mai : entrée par le portail principal pour les élémentaires (ouverture par la directrice), entrée par le portail de la maternelle pour les maternelles (ouverture par l'enseignante), puis accueil dans chaque classe après le passage au toilettes pour lavage de mains (vérification par l'agent municipal pour les élémentaires et par l'ATSEM en maternelle). Arrivée en classe : chacun va à son espace de travail.
- Modalités de sortie du 11 au 19 mai : sortie dans la cour par fratries en respectant la distanciation dans l'escalier et la couloir pour atteindre les 2 zones d'attente dans la cour puis appel par les enseignantes pour remise aux familles ou garderie.
- Modalités de sortie à partir du 25 mai : sortie par la maternelle après appel de l'enseignante pour les PS MS GS., prise en charge garderie par l'ATSEM. Sortie dans la cour par groupes de 7 en respectant la distanciation dans l'escalier et le couloir pour atteindre les 2 zones d'attente dans la cour puis appel par les enseignantes ou prise en charge garderie.
- Organisation des services de récréation à partir du 25 mai : 10h20-10h50 pour les maternelles dans leur cour, surveillance par 1 PE, ATSEM dans la classe si besoin soins. 10h10-10h30 pour CP-CE1-CE2, 10h40-11h pour les CM, surveillance par 1 PE, 1 agent municipal à l'intérieur si besoin soins le matin, ou l'autre PE en classe l'après-midi. Passage aux toilettes 1 par 1 avant et après les récréations pour lavage de mains.
- Articulation avec la garderie : le matin, les élèves sont conduits dans leur classe à partir de 8h50 après un passage aux toilettes pour lavage des mains (les CM à l'étage auprès de leur enseignante, les maternelles rejoignent leur classe avec l'ATSEM, les CP-CE vont dans leur classe avec l'agent municipal). Le soir, après lavage des mains 1 par 1, les groupes sont dans leur zone d'attente dans la cour pour les élémentaires et sont pris en charge par l'agent mairie qui reste dans la cour s'il fait beau (zones de goûter définies avec respect des distances, regroupement des fratries) ou dans la bibliothèque/palier. Les maternelles sont pris en charge par l'ATSEM, goûter à leur place en classe puis cour ou bibliothèque.

Les espaces

Aménagement des salles de classes

- Bancs retirés, chaises disponibles en fonction du nombre d'élèves, tables assignées espacées de plus de 1m et éloignées des portes, pas de face à face, coins jeux retirés (jeux apportés aux tables). Matériel individuel aux tables (matériel scolaire, gourde, mouchoirs, veste).
- Sens de circulation dans les classes expliqué aux élèves puis symbolisés sur des plans affichés en élémentaire, manteaux aux chaises (la période facilite cela).

Aménagement des dortoirs 3 lits maximum pour respect des distances. La porte reste ouverte / entrouverte quand les enfants sont endormis.

Revoir les règles d'utilisation des lieux communs dans l'école : affichages des règles + marquages si nécessaires

- Toilettes, lavabos : 1 seul à la fois. Toilettes des maternelles accolées à la classe maternelle, accès aux toilettes (situées en face de la classe CP-CE) sur demande en élémentaire (favoriser le moment de sortie en récréation)
- Couloirs : nombre d'élèves en fonction du marquage au sol pour les entrées sorties, marquage d'attente, sens de circulation symbolisés par des flèches aux murs (vert prioritaire, rouge en attente).
- Salle informatique : stockage de matériel, places des enseignantes pour la pause méridienne.
- Bibliothèque : espace garderie, désinfection des tables et jeux par l'agent mairie après chaque garderie (matin, soir).

Définir des règles de circulation des rangs dans les couloirs

- Installer des réflexes de distanciation (marquage aux murs, utilisation des carreaux au sol à l'étage, file indienne systématique, on ne double pas).
- Croisements proscrits : les maternelles sortent de leur côté, les CM sortent en premier rejoindre leur zone après lavage de mains puis les CP-CE sortent à leur tour.

Aménagement de la cour de récréation

- Cabane hors d'accès en maternelle.
- Matérialisation des rangs : matérialisation par des plots.
- Espaces dédiés : élaborés semaine du 4 au 9 mai. Jeux individuels rangés dans des bacs individualisés dans les récréations ou proposition de sac apporté par l'enfant avec jouets pour la garderie (nettoyés, désinfectés en fin de journée quand changement de groupes d'un jour sur l'autre).

Organiser les espaces d'accueil et de sortie

- Accueil en classe matin et après-midi cf le temps scolaire.
- « Sas » de sortie : zones d'attente cf le temps scolaire.

Infirmierie en cas suspicion bureau de direction à l'étage

Communication aux familles

- Conservation la communication habituelle prise pendant le confinement avec tous les parents : courriel, ENT, téléphone selon les familles.
- Faire prendre conscience que le rôle de l'école est de mettre en œuvre les dispositifs pour faire respecter au mieux les préconisations de distanciation sociale et de sécurisation des espaces tout en gardant une vigilance maximale, mais qu'un enfant reste spontané.

Les éléments de communication concernant la reprise des cours dès validation des modalités par l'IEN

- Pour les élèves qui sont concernés par la reprise à l'école :
 - La répartition sur le niveau de classe ou le groupe constitué
 - Le calendrier précis de la rentrée : à quel moment ils sont conviés (jour, horaires précis tenant compte d'un éventuel accueil périscolaire)
 - Le type d'activité proposé : poursuite du plan de travail
 - L'organisation de la garderie, cantine (panier repas froid)
 - L'organisation des locaux et des mesures d'hygiène permettant un accueil respectant les gestes barrière
- Pour les élèves qui ne sont pas concernés (élèves non ciblés par la reprise ou parents qui refusent d'amener leurs enfants à l'école)
 - Les modalités de travail à distance (poursuite des plans de travail)
- 2 mai : conseil d'école extraordinaire sur présentation des modalités de la reprise des cours à l'école pour qu'ils puissent les relayer et faire remonter d'éventuelles difficultés rencontrées par les familles et validation du tableau des tâches d'entretien
- **Règles sanitaires (en fonction des règles en vigueur) :**
 - Affichage de la signalétique très explicite quant aux gestes à appliquer aux portes de l'école et à l'intérieur des locaux (gestes barrière, distanciation).
 - Envoi de photos par courriel ou sur l'ENT des salles de classe et réfectoire (salle des fêtes).

Lien avec la mairie

Hygiène et entretien*

Avant la reprise,

- Réception du matériel et produits d'hygiène sanitaire (masques EN pour PE, mairie pour agents municipaux, savon, solutions hydro alcooliques)
- Nettoyage des locaux avant la reprise (école, salle des fêtes, cours de récréation)

Pendant le temps scolaire, pré-post et restauration

- Désinfection tables et poignées après la garderie, temps de classe le matin, temps de classe l'après-midi
- Toutes les salles restent ouvertes pour éviter de toucher aux poignées

- Personnels en charge des mesures d'hygiène et de désinfection : garderie du matin = agent municipal, tables et poignées des classes sur la pause méridienne = PE et ATSEM, désinfection nettoyage et désinfection tables et sols après la garderie = agent ménage. (tableau des tâches validé en conseil d'école)

Aménagement des espaces

- Repères assurés par la direction et la mairie
- Poubelles avec couvercle et pédales pour fermeture hermétique dans chaque classe (4).
- Sécurité aux abords de l'école : plots.

Communication

- Communication au quotidien si urgence, régulière pour les autres cas.
- Bilan après le 1^{er} jour, puis en fin de semaine.
- Communication commune favorisée école-mairie envers les familles.

* Protocole sanitaire en annexe.